

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL
MUNICIPAL DE GARNERANS N°25
Séance du 15 septembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le **15 septembre à 20 heures 30**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal à Garnerans, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, maire.

Présents :

Elise AUCLAIR-BURDEAU, Pierre BAILLY-BECHET, Aurélien BERRY, Stéphane CANTE, Sophie GUINET, Gaëlle LABALME, Karine MOMMESSIN, Marianne MORSLI, Roger RIBOLLET, Gilles VATOUX, Dominique VIOT.

Absents excusés :

Franck RAMPON donne pouvoir à Aurélien BERRY
Evelyne MONFRAY donne pouvoir à Dominique VIOT
Karine POTHIER

Nombre de conseillers en exercice : **14**

Présents et représentés : **13**

Date de la convocation : 8 septembre 2023

Date d'affichage : 8 septembre 2023

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Roger RIBOLLET a été nommé secrétaire de séance.

N° 25 : -Autorisation de signature de la convention de groupement d'achat pour les assurances

M. le Maire rappelle que la commune est associée avec d'autres communes de la communauté de communes pour la consultation du marché des assurances.

Une nouvelle consultation ayant été lancée il convient de délibérer pour autoriser la signature de la nouvelle convention de groupement d'achat pour les assurances.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Autorise M. le maire à signer la convention de groupement d'achat pour les assurances**
- **AUTORISE M. le maire à signer tout document relatif à cette délibération**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur

Le Maire,
Dominique VIOT

Mis en ligne le : **18/09/2023**

